

Extrait du registre des délibérations du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 30 mars 2023

Présidence du Professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège des sciences de la santé

Délibération portant approbation des conventions listées ci-après :

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin présente :

- L'accord-cadre de coopération franco-mauricienne,
- La convention relative au Master co-accrédité mention « Information et médiation scientifique et technique » (IMST) – Université de Bordeaux / Université de Bordeaux Montaigne,
- L'avenant n°4 à la convention cadre de collaboration ARS-ISPED,
- La convention Mauritius Institute of Health (MIH) et annexe associée,
- L'accord-cadre de coopération internationale – Université GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY (République de Guinée).

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du collège, sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) aux conventions ainsi présentées.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Bordeaux, le 26 mai 2023

Le Directeur du collège des
sciences de la santé



Professeur Jean-Luc PELLEGRIN